

Délibération du Conseil d'Administration N°2026-124-6  
Séance du 12 mars 2026

**Bilan des actions CVEC 2024-2025**

Vu le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture ;

Vu l'article D841-9 du Code de l'Education qui prévoit que "La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements mentionnés au premier alinéa du I de l'article L. 841-5 ou par l'organe en tenant lieu, après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire. Ils sont transmis pour information au recteur de région académique."

Le conseil d'administration

**DÉLIBÈRE**

**Article I.**

Le conseil d'administration approuve le bilan des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus au titre de l'année universitaire 2024-2025, tel que présenté en annexe.

**Article II.**

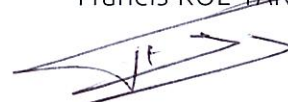
La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.

Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration

Adoptée à la majorité des  
Votes exprimés (18 votants)  
Pour : Unanimité  
Contre : 0  
Abstention : 0

Francis ROL-TANGUY



## ANNEXE BILAN CVEC – ANNEE 2024-2025

Conseil d'Administration du 12 mars 2026

La loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a créé une Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Cette contribution est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. (Article L841-5 du Code de l'Éducation)

La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire, due par les étudiants et collectée par les Crous.

Au titre de 2024-2025 L'ENSAP Bordeaux a reçu du CROUS de Bordeaux **86 145 €** (48 126,98 € pour 2023-2024).

Les recettes de la CVEC augmentent significativement pour 2 raisons :

- modification de la répartition du produit de la contribution de vie étudiante et de campus (Décret n° 2024-777 du 8 juillet 2024). Le reversement pour l'ENSAP Bordeaux est désormais de 46 € par étudiant inscrit en formation initiale, contre 21 € les années précédentes (66 319 €).
- obtention de deux aides pour des appels à projets (19.826 €)

Le total des dépenses s'élève à **54 700 €**.

Le solde sur les recettes 2024-2025 est de 31 445 €

Pour mémoire, les principes d'utilisation adoptés par le CA sont les suivants :

- Contribution financière de l'ENSAP Bordeaux au service universitaire de médecine préventive ;
- Une fois déduit la contribution à la médecine préventive, ventilation du produit CVEC comme suit :
  - 40 % pour le financement de l'aide sociale des étudiants
  - 60 % pour le financement de projets étudiants

En 2024-2025 la CVEC a été utilisée pour les actions suivantes (les montants sont TTC) :

### ➤ Santé et prévention :

Contribution à l'Espace Santé Etudiants (ESE) : **13 530 €** (13 260 € en 2024)

L'ESE est un service inter-établissements porté par l'université de Bordeaux.

La mission de l'ESE est de permettre aux étudiantes et étudiants de réussir leurs études dans les meilleures conditions possibles de santé et de bien-être en facilitant le développement de leur autonomie sur leur santé.

Le service de santé assure des consultations et téléconsultations **sans avance de frais** (tiers payant intégral) avec des **professionnels de santé** dédiés à la santé des étudiants : médecins, infirmières, sage-femmes, diététicienne, psychologues ....

La prise de RDV se fait par téléphone (05 33 51 42 00) ou via Doctolib.fr (Espace Santé Etudiants Pessac) ou sur place.

L'offre de l'ESE est diversifiée :

entretiens et soins infirmiers, consultations de médecine générale, consultations avec une diététicienne, consultations de médecine du sport, entretiens avec une assistante sociale, soutien psychologique, consultations avec des psychiatres (avec ses partenaires Charles Perrens, MGEN et Rénovation), accès aux différents modes de contraception et contraception d'urgence, dépistage des IST, suivi gynécologique, suivi de grossesse ...

Pour des besoins particuliers, l'ESE fournit un avis médical pour l'aménagement des examens ou concours, un certificat de non contre-indication à la pratique d'un sport, un avis médical pour un certificat de maintien de bourse, une mise à jour vaccinale pour un stage, un voyage ou autre.

Les étudiants peuvent bénéficier de consultations autour de l'activité physique adaptée avec une infirmière, des bilans de prévention pour faire le point sur leur santé avec une infirmière, des consultations « Parle de tes consos » avec une infirmière.

L'Espace Santé Etudiants propose aussi aux étudiants divers ateliers et formations toute l'année :

- ateliers Gestion du stress (pour apprendre à gérer son stress et ses émotions),
- formations PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale),
- formations Réduction des risques en soirée (pour les associations étudiantes), ateliers Oser s'affirmer (pour améliorer ses capacités à s'affirmer), ateliers cuisine et des cafés santé étudiants.

3

### Consultations et soins relatifs aux élèves de l'ENSAP

(Données de l'ESE – Extrait du Rapport d'activité 2024-2025) :

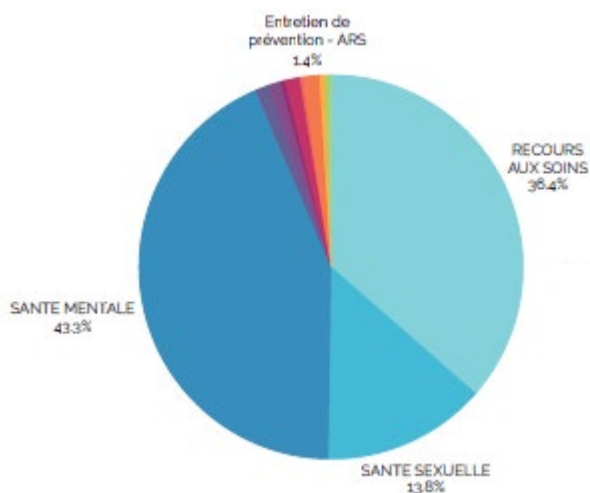
**115 élèves** ont consulté l'ESE soit 17 % des effectifs de l'ENSAP (126 en 2023-2024)

**407 consultations** (478 en 2023-2024) (27 080 total des établissements)

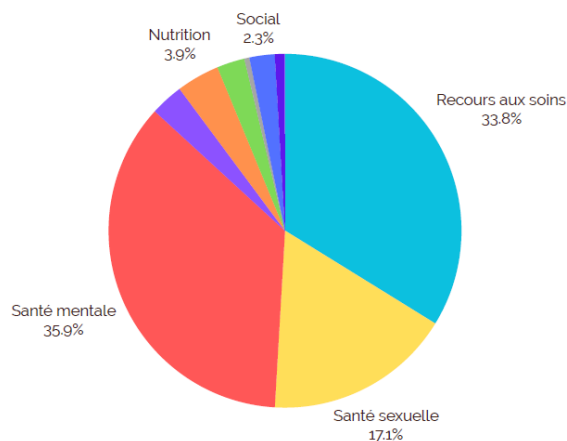
Nombre moyen de consultations par étudiant de l'ENSAP : 3,53

La santé mentale est le 1<sup>er</sup> motif de consultation des élèves de l'ENSAP à l'ESE, suivi par le recours aux soins.

*Année 2024-2025*



*Année 2023-2024*



Nombre de cafés santé étudiants à l'ENSAP pendant l'année universitaire 2024-2025 : 5  
(en 2023-2024 : 7)

5 étudiants de l'ENSAP ont été formés aux PSSM.

### ➤ Aides sociales

3 commissions se sont réunies en 2024-2025.

Montant total des aides accordées : **3 300 €**

Nombre d'étudiants aidés : **11** (Nombre de demandes : 14)

(36 demandes en 2024-2025/ 31 étudiants aidés)

Montant moyen des aides : 300 €

Les aides sont attribuées au vu de la demande d'aide déposée auprès du CROUS, après évaluation sociale par un-e assistant-e social-e et sur critères votés par le CA.

Rappel des critères d'attribution de l'aide sociale (délibération CA du 10 octobre 2024) :

- Etudiant non rattaché au foyer fiscal
- Taux d'imposition personnel ou parental < 10%
- Etudiant logé dans le secteur privé
- Situation familiale de l'étudiant ayant connu une évolution défavorable au cours de l'année scolaire 2024-2025
- Reste à vivre inférieur à 300 € par mois (déduction faite du loyer et diverses factures)

Pour obtenir une aide, l'étudiant doit prendre rendez-vous avec le service social du CROUS pour présenter sa situation. Après instruction du dossier, les montants des aides proposées par

l'assistante sociale du CROUS sont examinés par la commission qui les valide in fine (ou demande un réexamen). L'aide est comprise entre 100 € et 400 €.

## ➤ Projets étudiants

Montant total des aides : **18 044,23 €** (15 443 € en 2023-2024 pour 4 projets)

Nombre de projets aidés : 9 (Nombre de dossiers déposés : 9)

Liste des projets aidés :

- **Le Qlub** (association Qlture)

L'association Qlture a lancé QLUB, un concept pour faciliter l'accès à la culture des étudiant.e.s (théâtre, cinéma, concerts, performances artistiques) à prix réduits. Grâce à des partenariats avec des structures comme Cinéma Utopia, TnBA, Krakatoa et Carré-Colonnes, ils obtiennent des tarifs préférentiels.

Montant attribué : **1 020 €**

- **Les 25 ans du potager** (association ZAOS)

À l'occasion de la Semaine du Printemps, qui s'est tenue du 17 au 21 mars 2025, l'association ZAOS a souhaité célébrer les 25 ans d'existence du potager implanté sur le site de l'ENSAP Bordeaux. Tout au long de cette semaine, une programmation riche et variée a été proposée, incluant des ateliers de bricolage, de jardinage, des jeux, ainsi qu'un cycle de conférences et des actions de sensibilisation aux gestes écoresponsables, afin d'impliquer activement la communauté étudiante dans une démarche durable et collective.

Montant attribué : **2000 €**

- **Renouvellement fournitures du potager**

Il s'agit d'un soutien à la pratique du jardinage : renouvellement des fournitures et outils essentiels au jardinage, promotion de l'utilisation d'outils adaptés pour un jardinage efficace et sécurisé, réhabilitation des petites structures et du mobilier au sein du jardin, constitution d'un stock de matériaux pour l'organisation d'ateliers participatifs de bricolage et de construction au potager.

Montant attribué : **700 €** (association ZAOS)

- **Association ANEMO**

Sensibilisation les étudiants aux sports nautiques et une sensibilisation à l'environnement marin.

Montant attribué : **800 €**



- **Expérimentation et documentaire de France en Norvège**

Ce projet a pour objectif de faire découvrir l'Europe, ses paysages, architectures et cultures, à travers un documentaire présenté aux étudiants de l'école. Ce documentaire racontera l'aventure de 8 étudiants qui découvrent un territoire, et des habitants avec qui ils construiront une installation en bois et pierres locales, au sommet d'une montagne.

Le projet compte donc deux phases :

- construction de l'installation, rencontre et débats avec les habitants/enfants de l'école de Béiarn.
- réalisation d'un documentaire projeté à l'école, et partage de l'expérience via une conférence/expo/débat.

La réalisation d'un documentaire autour de ce projet encourage la pérennisation de ce type d'initiatives basé sur l'ouverture au monde, le développement social, et la culture du « faire » au sein d'une école d'architecture.

Montant attribué : **3 712€** (association Qlture en lien avec MA/CO- Matières communes)

- **Week-end d'intégration** (association BDE)

L'objectif du projet est d'intégrer les primo-entrants à la vie étudiante de l'école, ainsi que favoriser l'échange dans et entre les formations et les promotions dès le début de l'année scolaire.

Montant attribué : **5 000 €**

- **Batucada**

Le projet vise à permettre à un grand nombre d'étudiants de s'ouvrir aux arts musicaux. Il s'agit d'un groupe fédérateur pour les étudiants qui offrira un climat de joie dans l'école et dans les divers regroupements de la communauté ENSAP Bordeaux. Ce groupe sera également un lieu d'expérimentation autour de la musique, des paysages sonores, des moments de communauté et des manières de réunir les personnes.

Montant attribué : **2 537,50 €** (association Qlture)

- **Archi Beach Games**

Les Archi Beach Games s'inscrivent dans une démarche visant à promouvoir la pratique sportive comme levier de bien-être et d'équilibre personnel au sein de la communauté étudiante. En fin d'année universitaire, les étudiants en architecture et en paysage font face à une charge de travail particulièrement intense, entre rendus de projets, partiels et échéances administratives. Cette période, souvent source de stress et d'isolement, fragilise les dynamiques collectives et accentue le repli sur soi.

Dans ce contexte, l'événement propose une véritable parenthèse régénératrice, offrant aux étudiants l'opportunité de se retrouver en dehors du cadre académique, de renforcer leurs liens et de partager un moment fédérateur. Loin des ateliers, des écrans et des exigences du cursus, les Archi Beach Games réintroduisent la dimension ludique, spontanée et sociale du sport.

Ils favorisent l'échange informel, la complicité entre promotions, et contribuent à reconstruire un sentiment d'appartenance essentiel à la vie étudiante.

Montant attribué : **1 258 €** (association BDS)

- **Renouvellement matériel sportif**

L'objectif de ce projet est de permettre à chaque étudiant-e sportif-ve de progresser et de s'épanouir dans des conditions optimales, en agissant à la fois sur la qualité de l'environnement (comme la location de salles adaptées) et sur la remise à niveau du matériel. En collaboration avec les coachs encadrant les différentes disciplines, ce renouvellement vise à garantir un socle d'équipements homogène et adapté, assurant ainsi une forme d'équité entre les sports pratiqués. Chaque discipline pourra bénéficier de matériel en bon état, fonctionnel, et en adéquation avec ses besoins spécifiques.

Montant attribué : **1 016,73 €** (association BDS)

➤ **Aides du CROUS sur appels à projets**

Cette année l'ENSAP Bordeaux a obtenu du CROUS des financements spécifiques pour des projets étudiants.

Le BDS a obtenu des financements pour l'organisation des ARCHIPIADES et la location des équipements/terrains sportifs sur le campus universitaire.

Les aides ont été versées à l'ENSAP pour un total de **19.826 €** et redistribuées au BDS conformément à la convention en vigueur.